

conformité winkler



LE COMPORTEMENT ADÉQUAT



Chères collaboratrices et chers collaborateurs du groupe winkler,
Chers clients et partenaires,

Depuis 1901, année où Christian Winkler a posé, dans sa forge à Stuttgart, la première pierre de ce qui deviendra plus tard le groupe winkler, l'entreprise s'est fortement développée. Aujourd'hui, l'entreprise comprend 40 sites employant 1 700 personnes dans sept pays. En dépit de cette forte croissance, winkler est une entreprise de taille moyenne qui a gardé sa dimension familiale et qui s'appuie sur des valeurs bien établies.

En tant qu'entreprise, nous avons conscience de la responsabilité que nous portons. De ce fait, nous avons des exigences élevées à l'égard de nos produits mais également concernant nos relations avec nos collaborateurs, clients et partenaires. Ces exigences ainsi que nos conseils personnalisés et professionnels nous ont permis de devenir l'un des principaux négociants techniques et fournisseurs d'Europe dans les domaines des véhicules industriels, des ateliers et de l'agriculture.

Afin de conserver nos valeurs et exigences dans le cadre de notre croissance qualitative et quantitative, nous avons décidé en tant qu'entreprise d'adopter une politique de conformité. Celle-ci doit servir de fil rouge et de ligne directrice garantissant un comportement éthique et une conformité juridique.

La politique de conformité complète et présente notre vision d'entreprise en soulignant les valeurs qui nous sont chères : humanité, communication, force motrice, fiabilité et durabilité.

La direction attend de chaque collaboratrice et de chaque collaborateur ainsi que de tous les autres membres du groupe winkler qu'ils respectent les contenus de la politique de conformité. L'objectif est de se rassembler autour d'une vision commune, de profiter des avantages d'un travail d'équipe et d'intégrer les collègues, clients et partenaires dans une communauté.



Rüdiger Hahn
Président directeur général

Contenu

Définition et champ d'application de la politique de conformité	3
Obligation d'information	4
Code d'éthique de l'entreprise	5
Relations et communication inter-humaines	6
Responsabilité d'entreprise	7
Relations avec les partenaires commerciaux	8
Invitations, cadeaux, événements	9
Sécurité au travail	10
Protection des données	11
Protection de l'environnement et durabilité	12
Respect de la politique de conformité	13

Définition et champ d'application de la politique de conformité

La conformité fait référence au respect de lois et de prescriptions mais aussi de règles internes à l'entreprise.

Par ailleurs, cette politique de conformité contribue à communiquer la culture et les valeurs importantes du groupe winkler à l'intérieur comme à l'extérieur.

Elle n'est pas uniquement un ensemble de règles résumées mais sert aussi de fil directeur à tous les collaborateurs winkler dans leur travail quotidien. En effet, nos collaborateurs s'appuient sur la politique de conformité dans différentes situations, tel un guide leur procurant un aperçu des principales règles juridiques et internes. Dans leurs relations avec leurs collègues, clients et partenaires, ils utilisent également ces règles définies.

La politique de conformité vise à créer une compréhension commune de la culture d'entreprise, à identifier à temps les risques et à éviter d'éventuels dommages.

Pour toutes questions portant sur cette politique ou pour toute information complémentaire, les collaborateurs peuvent s'adresser à leurs supérieurs ou à notre interlocuteur responsable de la conformité (compliance@winkler.de).

La politique de conformité de winkler s'applique à toutes les collaboratrices et collaborateurs et à tous les membres du groupe winkler. Pour une meilleure compréhension, tous les groupes sont désignés uniformément par le terme « collaborateur ».





Obligation d'information

Il incombe à chaque collaborateur winkler de connaître les contenus de la politique de conformité et les consignes internes et réglementaires en vigueur pour ses tâches, de les comprendre, de les respecter et, le cas échéant, de s'informer pour plus de précisions.

Chez winkler, la transparence est essentielle. Chaque collaborateur a le droit d'être informé de tout ce qui concerne tant les affaires courantes que les objectifs d'entreprise.

Les cadres dirigeants chez winkler sont tenus par conséquent de communiquer les nouvelles informations relatives à la politique de conformité ou aux points susmentionnés et de les mettre à la disposition des collaborateurs.

Code d'éthique de l'entreprise

Une entreprise à succès a besoin de valeurs qui sont vécues par tous les collaborateurs. Les valeurs du groupe winkler sont ancrées dans notre vision d'entreprise.

Outre ces valeurs, les thèmes suivants sont essentiels pour une coopération fructueuse :

Absence de discrimination : tous les collaborateurs, clients, partenaires et autres personnes entrant en contact avec winkler doivent être traités de la même manière. Toute discrimination liée au genre, au handicap, à l'appartenance ethnique, aux croyances religieuses ou idéologiques, à l'âge ou à l'orientation sexuelle est strictement interdite.

Prévention des conflits d'intérêts : tous les collaborateurs winkler sont tenus d'éviter les conflits entre les intérêts privés et les intérêts du groupe.

Gestion du personnel professionnelle et humaine : tous les supérieurs hiérarchiques doivent traiter les collaborateurs avec respect et estime et sont les interlocuteurs privilégiés en cas de questions ou de problèmes. Par ailleurs, les cadres dirigeants fournissent régulièrement des retours à leurs collaborateurs quant à leur travail afin de leur assurer une évolution constante. Les collaborateurs sont tenus eux aussi de donner un feedback à leurs responsables.

De bonnes conditions de travail pour nos collaborateurs : nous offrons à nos collaborateurs un emploi sûr avec des conditions équitables dans un environnement convivial propice au développement personnel.

Le groupe winkler et tous les collaborateurs doivent respecter les lois et directives en vigueur ainsi que la charte d'entreprise.

Relations et communication inter-humaines

La communication ouverte entre les collaborateurs est l'un des facteurs clés du succès du groupe winkler et de son ambiance de travail agréable et productive.

C'est la raison pour laquelle winkler attend de ses collaborateurs qu'ils soient respectueux et aimables autant dans leurs échanges personnels que dans leur correspondance. Dans le quotidien professionnel, nous faisons preuve de politesse et faisons appel à la responsabilité individuelle des collaborateurs : tout un chacun doit traiter ses collègues et autres personnes de la manière dont il aimerait être traité.

Par ailleurs, la cohésion et l'atmosphère familiale jouent un rôle crucial chez winkler. Nous attendons de nos collaborateurs une bonne collaboration entre les sites et les services. La compréhension pour les processus d'autres services et les enjeux qui y sont liés est essentielle pour un soutien mutuel et fait donc régulièrement l'objet de séminaires internes.



Responsabilité d'entreprise

En tant qu'entreprise travaillant dans le secteur du commerce et des services, nous opérons avec de nombreuses autres entreprises et personnes. Cette coopération repose sur une concurrence loyale, le respect des obligations commerciales et d'autres dispositions légales.

En font partie notamment :

Le rejet de la corruption et des pots-de-vin : nous rejetons toute forme de trafic d'influence inadéquat. Cela signifie qu'aucun de nos collaborateurs n'a le droit de proposer des avantages inappropriés (pots-de-vin par ex.) à d'autres personnes, d'en accepter d'autres personnes ou à fortiori d'en demander. L'appui ou la sollicitation d'autrui pour ce type d'actions illégales est interdit.

Prévention du blanchiment d'argent : dans le cadre de la coopération avec nos clients et partenaires, nous ne tolérons aucun recours à des moyens financiers illégaux, à savoir de l'argent ayant été obtenu par des actions illégales.

Respect du droit de la concurrence et des règles antitrust : vis-à-vis de nos clients, de nos partenaires et de nos concurrents, nous adoptons une attitude loyale et ne participons pas à des ententes en vue de négocier des prix ou des quantités, par exemple, ni à d'autres pratiques déloyales.

Contrôle des exportations : nous respectons la réglementation en vigueur en matière de contrôle des exportations ainsi que la législation douanière et tenons compte des interdictions à l'exportation, des sanctions et des embargos dans tous nos processus commerciaux.

Prévention des violations des lois fiscales : dans nos activités quotidiennes, nous respectons toutes les dispositions du droit fiscal en vigueur et répondons entièrement aux obligations fiscales dans les formes et délais prévus.

Relations avec les partenaires commerciaux

Dans le cadre de ses processus commerciaux, winkler travaille de concert avec ses clients, fournisseurs et autres partenaires.

Dans toutes ses relations, winkler met l'accent sur les contacts humains. Il aspire à des relations de partenariat et pose ainsi les jalons de relations durables. La culture de communication ouverte est également entretenue à l'extérieur, dans le cadre des échanges avec les partenaires.

Les exigences élevées vis-à-vis de nos produits se reflètent également dans le choix de nos fournisseurs : winkler sélectionne ses fournisseurs selon des critères qualitatifs et effectue des contrôles stricts des produits de sa marque distributeur.

Notre approche tournée vers le client ancrée dans notre vision d'entreprise est garantie par nos conseils personnalisés et professionnels ainsi que par notre offre étendue et notre très grande rapidité de livraison.

Par ailleurs, nous attendons de tous nos partenaires qu'ils respectent les lois en vigueur et l'éthique dont nous faisons montre au sein de notre entreprise.





Invitations, cadeaux, événements

Si les relations humaines au sein de l'entreprise sont importantes chez winkler, celles que nous entretenons avec nos clients et partenaires nous tiennent également à cœur. Les cadeaux et les invitations étant une manière d'œuvrer pour de bonnes relations avec l'extérieur, nous en faisons donc usage.

Nos collaborateurs sont en droit de donner ou de recevoir des cadeaux et invitations dans la mesure du raisonnable. Toute invitation à des événements sans toile de fond professionnelle doit être de principe refusée.

Afin d'éviter que des soupçons de corruption n'émergent lors de l'acceptation ou de l'offre de cadeaux, tous les collaborateurs doivent suivre nos directives en la matière et contacter leur supérieur hiérarchique en cas de doutes.

Sécurité au travail

Nous offrons à nos collaborateurs un environnement de travail non seulement équitable mais également sûr. Afin de pouvoir garantir cette sécurité au travail et de réduire les risques, y compris les risques d'accidents, nos collaborateurs doivent participer régulièrement à des formations à la sécurité. En plus de ces formations générales à la sécurité, nous réalisons des formations spéciales, sur la manipulation de substances dangereuses et de systèmes de manutention par exemple, qui s'adressent aux collaborateurs travaillant dans ces domaines d'activités.

En tant que négociant technique, le groupe winkler emploie de nombreuses personnes dans les domaines du stockage, de la logistique et de l'atelier, des domaines qui requièrent des vêtements de travail spécifiques. Ces vêtements sont destinés à assurer la sécurité de nos collaborateurs. Ces collaborateurs et tous les autres collaborateurs tenus de porter ce type de vêtements de sécurité ont également l'obligation de porter l'équipement mis à leur disposition.

Outre la sécurité au travail de nos collaborateurs, les mesures de sécurité de nos prestataires de services et fournisseurs sont également importantes à nos yeux. C'est pourquoi, régulièrement, nous contrôlons tout particulièrement la sécurisation du chargement et l'équipement des véhicules de nos partenaires pour vérifier que tout est en ordre.

Par ailleurs, tous les collaborateurs doivent respecter les lois et directives supplémentaires en vigueur relatives à la sécurité au travail. Afin de nous assurer que les prescriptions actuelles sont connues et appliquées chez winkler, nous utilisons l'expertise de spécialistes externes.





Protection des données

Nous collectons, traitons et utilisons des données personnelles ainsi que des informations complémentaires pour satisfaire à nos tâches et nos obligations vis-à-vis des clients, partenaires contractuels, employés, autorités ou tout autre tierce personne.

Cela comprend également des données et informations nécessitant d'être tout particulièrement protégées. Dans ce but, les collaborateurs sont tenus de traiter ces données avec le plus grand soin dans tous les processus commerciaux. Cela s'applique aux données internes des collaborateurs et aux données des clients, fournisseurs, partenaires, concurrents et autres personnes.

Le respect de ces exigences de protection s'applique également à toute tierce personne présente dans l'enceinte de l'entreprise, tenue de séjourner uniquement dans les zones qui lui sont réservées. Tous les collaborateurs winkler ont l'obligation de respecter ces dispositions et d'encourager le respect de celles-ci.

Lors du traitement de données, les collaborateurs s'engagent à observer la législation en vigueur en matière de protection des données. En cas de questions, des interlocuteurs internes ainsi qu'un délégué à la protection des données externe se tiennent à votre disposition. Les informations relatives à la protection des données sont publiées sur notre site Internet (www.winkler.de/de/datenschutz) à l'attention de nos partenaires et autres tierces personnes.

Protection de l'environnement et durabilité

Afin de continuer à nous développer, nous aspirons à la fois à une croissance extérieure et à une évolution interne. Nous nous astreignons à questionner l'existant et à en retirer des impulsions pour apporter des améliorations. Ce faisant, nous ne perdons pas de vue notre responsabilité sur les plans économique et écologique et contribuons, au travers de différentes mesures, à un développement durable tout en assurant le succès économique de notre entreprise.

Les ressources dont dispose la population mondiale étant limitées, les utiliser de façon responsable relève pour nous de l'évidence.

Les exigences de qualité élevées que nous appliquons à l'ensemble de notre offre débouchent sur des produits conçus pour durer, fournir une fonctionnalité optimale et une très grande sécurité.

Par ailleurs, nous faisons appel à l'initiative personnelle de nos collaborateurs : chaque employé est invité à réfléchir à la manière dont il peut optimiser la protection de l'environnement à son échelle et à plus grande échelle au niveau de l'entreprise grâce aux moyens et possibilités mis à disposition.





Respect de la politique de conformité

La politique de conformité doit être respectée par tous les collaborateurs du groupe winkler. Cela implique que nos collaborateurs connaissent, comprennent et mettent en pratique cette politique. Nous agissons conformément à notre politique de conformité et ne contrevenons pas aux règles définies ici ou aux autres lois en vigueur.

Toute violation de ces règles aurait de lourdes conséquences pour le groupe winkler. En effet, des amendes, des sanctions ou une atteinte à la réputation de winkler pourraient en découler. Si une violation est constatée, le responsable ou la personne de confiance correspondante doit en être informé(e).

Chez winkler, le premier pas vers la résolution des conflits et des problèmes est toujours le dialogue, car nous avons à cœur de promouvoir une communication directe et ouverte. En dépit de cela, toute violation de la politique de conformité peut avoir des conséquences pour winkler ou nos collaborateurs sur le plan du droit du travail, du droit civil ou du droit pénal, en fonction de la gravité de la faute.

Comme alternative, nous vous proposons, avec l'aide de notre responsable externe de la protection des données, Monsieur Erich Zimmermann, tél. : +49 621 30696731, e-mail : hinweis@zida-datenschutz.de ou adresse postale : ZiDa-Datenschutz GmbH, Erich Zimmermann, Schwarzwaldstr. 17, D-68163 Mannheim, www.zida-datenschutz.de une communication sécurisée pour la remise de messages anonymes.

Pour plus d'informations à ce sujet (Quelles déclarations puis-je faire et comment ? Comment se déroule le processus de déclaration ? Comment mon anonymat est-il préservé ? ainsi que d'autres FAQ se trouvent sur www.zida-datenschutz.de/hinweisgeber



Christian Winkler GmbH & Co. KG
Leitzstraße 47
70469 Stuttgart
Allemagne

compliance@winkler.de

Version 10/2020

